

**DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE GARONNE**

**Arrondissement de  
TOULOUSE**

**COMMUNE DE  
LAUNAGUET**

**OBJET : Grand  
Contournement autoroutier de  
Toulouse : avis de la  
commune dans le cadre du  
débat public**

**Membres en exercice : 26**

Membres présents : 16

Représentés : 6

Absents : 4

Date convocation : 11.12.07

Date affichage : 11.12.07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LAUNAGUET  
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2007**

Le Dix sept décembre deux mille sept à vingt et une heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Arlette SYLVESTRE, Maire  
Etaient présents : Mme SYLVESTRE – Mrs ROUGÉ – PEDROSA - Mme JULIEN - M. MILHEAU – Mmes DOUROUX – FOLTRAN – Mrs DUTOS - COSSET – PUYO – Mmes CARDONNE – BARKA – M. GALAUP – Mme BARBASTE - M. VAQUER – Mme LANDES

Etaient représentés : Melle ROYO (pouvoir à R. COSSET) – Mme SAEZ (pouvoir à A. BARKA) – M. BARUTEL (pouvoir à A. LANDES) – M. GALY (pouvoir à A. PUYO) – Mme ABATUT (pouvoir à M. ROUGÉ) – M. AURIOL (pouvoir à D. DOUROUX)

Etaient absents : Mrs MONTEL – LOUBET – ALFONSO

Etait excusée : Mme MAYOR

Secrétaire de séance : Mme Annie LANDES

Après présentation du dossier du débat sur le Grand Contournement de Toulouse par Madame le Maire, le Conseil Municipal de LAUNAGUET :

- s'oppose à la réalisation d'une voie privée à péage considérant que la question des déplacements est liée à la protection de l'environnement et au développement durable est de la responsabilité des pouvoirs publics.
- Considère qu'un grand contournement ne résoudra en rien les problèmes de circulation extrêmement difficiles et croissants que connaissent les communes de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> couronnes ainsi que le périphérique toulousain.

En revanche, des mesures urgentes sont à engager pour réduire la circulation des voitures extrêmement polluantes et principale source de gaz à effet de serre :

- avoir une politique de transports en commun ambitieuse qui anticipe sur le développement.

Cela devrait se traduire très rapidement par :

- la prolongation de la ligne B du métro jusqu'à la plaine entre Launaguet et L'Union où d'immenses possibilités foncières sont disponibles.
- La réalisation au plus tôt du boulevard urbain Nord permettant une circulation multimodale (transport en commun – cyclistes – piétons).

La traversée de LAUNAGUET pose des problèmes d'insertion dans le patrimoine classé. Nous continuons à revendiquer la prolongation de la ligne B au delà de cette limite ou la transformation de la ligne de bus en site propre en ligne de tramway. Cette hypothèse moins polluante est aussi beaucoup plus facile à intégrer dans les zones urbanisées et les zones naturelles. Beaucoup plus respectueux de l'environnement, le tramway serait davantage compatible avec le parc classé.

Acte rendu exécutoire après  
- dépôt en Préfecture  
- publication ou  
notification : 20.12.07

**Délibération N° :**  
**07.12.17.179.131**

Dans l'immédiat le Conseil Municipal souhaite une augmentation des fréquences de bus (notamment le 26) et une amplitude horaire plus étendue ainsi que la réalisation rapide des voies cyclables et piétonnes prévues.

En effet les stations de métro de Borderouge et des Trois Cocus se trouvent à quelques centaines de mètres des limites de notre Commune et il est regrettable d'être contraint de s'y rendre en voiture.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :

- approuve les arguments énoncés ci-dessus.

Votée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures :

**Arlette SYLVESTRE Maire**